



Communiqué de presse

Mende, le 28 janvier 2015

A Mende, plusieurs services de l'Etat se regroupent sur un même site

Lors du Comité de l'Immobilier de l'État du 30 septembre 2013, le préfet a souhaité poursuivre les réflexions déjà engagées sur les bâtiments propriété de l'État afin de faire le point sur toutes les possibilités de regroupement des services dans **un souci d'économie et d'optimisation de l'occupation des locaux**.

L'objectif recherché est de doter les services de l'État d'un parc immobilier plus économe, plus resserré, mieux adapté et de meilleure qualité.

C'est dans ce contexte que la décision d'un regroupement de plusieurs services sur le site de la Gare à Mende a été prise. Ainsi, en 2014, les agents de la direction départementale des territoires (DDT) ont été regroupés sur deux bâtiments (au lieu de trois) avec, en particulier, le déménagement du pôle territorial "centre" de Mende (bâtiment 3) qui a rejoint les services du siège (bâtiment 1).

La place ainsi libérée a permis d'accueillir deux services nouveaux :

- le service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Lozère (STAP),
- le service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC) chargé du pilotage, de la coordination et de la mise en œuvre de la politique informatique et de communication de 4 services de l'État dans le département.

Le bâtiment restructuré a donc été transformé en bâtiment interministériel puisqu'il héberge, en plus des deux services STAP et SIDSIC, l'unité territoriale de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et les services sociaux de la DDT.

Une salle de réunions commune à l'ensemble des services a également été aménagée.

Ce regroupement permet de faciliter les relations de travail et le fonctionnement général des services et d'optimiser les locaux et les moyens logistiques. Il apporte une meilleure qualité de service pour l'usager. Le montant global des aménagements s'est élevé à 90 000 € et a été financé par les différents ministères. Des économies ont pu être réalisées à travers notamment la résiliation de bail et la mutualisation des dépenses de fonctionnement. M. le préfet remercie les entreprises pour le travail de qualité qui a pu être réalisé, dans des délais très contraints et en site occupé.

Rappel des coordonnées des différents services basés aujourd'hui sur le site de la Gare à Mende :

- *le siège de la DDT* : 4, avenue de la Gare, tél. 04 66 49 41 00 - horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

- *le pôle territorial Centre de la DDT* : 4, avenue de la Gare, tél. 04 66 49 41 00 - horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

- *le service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Lozère (STAP)* : 2, avenue Georges Clémenceau, tél. Tél. 0466491913 - Fax. 0466493493

- *l'unité territoriale de la DREAL Languedoc-Roussillon* : 2, avenue Georges Clémenceau, tél.04.66.49.45.80

- *le service ingénierie routière de Mende (SIR)*: 4, avenue de la Gare, tél. 04 66 49 41 00 - horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

- *le service interministériel départemental des systèmes d'information et de communication (SIDSIC)*